

Etréchy

ensemble et solidaires

"72 mois heureux"
le programme
d'
«Etréchy, ensemble et solidaires»

15 mars 2014.

<http://etrechy.ensol.free.fr/>

<http://www.etrechyensembleetsolidaires.fr/>

A nos lecteurs.

Nos moyens financiers (et, il faut le dire, un certain respect du papier aussi) ne nous permettent pas de vous proposer un quadruple A3. Alors nous choisissons la mise en ligne sur internet de ce programme. Est-ce trop confidentiel ? Le 15 mars 1944, l'édition clandestine du programme du Conseil national de la Résistance l'était aussi, avec le succès que l'on sait.

Nous dédions ce programme à notre ami Jean-Luc Négellen, et rendons hommage aux rédacteurs du 15 mars 1944.

	page
SOMMAIRE Légende couleurs. des textes.	2
AVANT-PROPOS.	3
DEMOCRATIE, DISPONIBILITE DES ELUS ET ETHIQUE	4
EDUCATION JEUNESSE	5
PATRIMOINE, HISTOIRE	6
FINANCES, URBANISME, ACCESSIBILITE, FINANCES, URBANISME, TRAVAUX pour mieux faire vivre notre économie	7
COMMERCE, ECONOMIE	8
SOCIAL, AINES	9
ENVIRONNEMENT,	10
CADRE DE VIE	11
SECURITE	12
CULTURE COMMUNICATION INFORMATION FESTIVITES	13
	14
VIE ASSOCIATIVE	15
	16

Liens, ressources, correspondances couleurs :

- présentation : tract n° 1 du 10 janvier : http://etrechy.ensol.free.fr/tract2014-EES_20140110.pdf
- engagements : **tract n° 2 du 7 février** : http://etrechy.ensol.free.fr/tract2014-EES_20140200.pdf
- culture, envir., ryth. : tract n° 3 du 28 février : http://etrechy.ensol.free.fr/tract2014-EES_20140228.pdf
- aînés, jeunes : tract n° 4 du 7 mars : http://etrechy.ensol.free.fr/tract2014-EES_20140307.pdf
- priorités : tract n° 5 du 14 mars : http://etrechy.ensol.free.fr/tract2014-EES_20140314.pdf
- écoute : tract n° 6 du 21 mars : http://etrechy.ensol.free.fr/tract2014-EES_20140321.pdf

AVANT -PROPOS

Programme né de la volonté ardente de Strépiñiaois, sans distinction d'opinions politiques, philosophiques ou religieuses, nous voulons :

- être à l'écoute de la population pour mieux répondre à ses besoins et à ses aspirations, sans le fardeau d'une étiquette politique ou philosophique qui est trop souvent un obstacle au vivre ensemble,
- plus de dynamisme pour améliorer l'image de la Commune pour qu'elle devienne plus vivante, bref plus chaleureuse,
- informer dans un souci de transparence, pour que nous, habitants d'Etréchy, ayons les moyens de nous intéresser à la vie de notre Commune et pour que nous en soyons des citoyens actifs,
- mener une politique réaliste mais ambitieuse en matière d'équipements publics et de services à la population, (évaluer la couverture et la qualité des équipements publics actuels et la nécessité d'en créer de nouveaux pour tenir compte de l'augmentation de la population à venir, voire d'en supprimer),
- privilégier la concertation à la décision autoritaire, notamment sur les projets qui touchent à la vie quotidienne des Strépiñiaois et à leur environnement,
- encourager le travail des associations et les informer avant d'effectuer des travaux (une association ne doit pas être empêchée d'organiser son activité à cause d'un aménagement effectué sans consultation),
- étudier le gain possible en traitant chaque sujet sous l'angle communautaire,
- appliquer une **méthode** : **écouter, diagnostiquer; puis gérer et assumer.**

Nous avons mis beaucoup de nos rêves dans ce programme, parce que nous voulons changer la gestion de notre Commune, parce que nous refusons de voir notre Commune se transformer en une simple ville-dortoir.

Nous ne voulons plus d'une Commune qui fait la politique de l'autruche, qui subit les nuisances (couloirs aériens, Rn20, ...) et les injonctions de l'Etat (dérogations à répétition pour l'eau, aire d'accueil des gens du voyage) ou du Département (traitements phytosanitaires), nous voulons une Commune dynamique qui choisit ses solutions, qui maîtrise son destin.

Car, pour nous, la démocratie, c'est être acteur, pas victime, c'est permettre à chaque citoyen de participer à la gestion de la cité, pas de l'en éloigner.

DEMOCRATIE

Démocratie participative pour favoriser le vivre ensemble.

Créer un Conseil consultatif pour une meilleure prise en compte des avis et des propositions de la population. Il sera constitué de 29 personnes (habitants, commerçants, artisans, employés d'entreprises localisées sur Etréchy et des membres du milieu associatif). Aucune présence d'élus pour en garantir la neutralité. Nous procéderons à un tirage au sort, par quartier, parmi les personnes qui souhaitent en faire partie, et une liste d'attente sera constituée.

Le Conseil consultatif n'est pas créé pour court-circuiter les Commissions municipales.

L'existence et la pertinence du Conseil consultatif seront légitimées par :

- les idées qu'il saura mettre en forme pour indiquer ou rappeler aux élus (qui siègent dans les Commissions et au Conseil municipal) les besoins et attentes de la population, par exemple concernant les aménagements urbains d'importance,

- son souci d'être un lien intergénérationnel faisant la synthèse de l'expérience des anciens au service de la créativité des jeunes, par exemple en structurant l'accompagnement bénévole des personnes âgées ou à mobilité réduite, ou encore en orientant l'aménagement du futur : «une ville lisse».

Le Conseil consultatif établit son propre règlement intérieur, il élit deux personnes qui le représenteront et pourront s'exprimer si besoin lors des séances du Conseil municipal. Le Conseil consultatif a accès aux mêmes informations que les Conseillers municipaux dans la mesure où elles ne sont pas confidentielles, et il peut s'exprimer dans le bulletin municipal.

Pour le long terme, le Conseil consultatif pourrait étudier un approfondissement du fonctionnement de notre démocratie locale, notamment par la mise en place dans notre Commune du "droit d'interpellation populaire" par le biais de la pétition.

Créer une permanence juridique (présence d'un avocat du barreau de l'Essonne) : en liaison avec le Point d'Accès au Droit d'Etampes. Conseils juridiques en matière de consommation.

Administration.

Nous refusons le nouveau découpage cantonal.

Personnel communal. S'interroger sur le manque de motivation des agents communaux, c'est déjà donner la réponse ! Pour améliorer l'organisation, la réactivité et le fonctionnement des services : reconnaissance, compétences, formation.

DISPONIBILITE DES ELUS ET ETHIQUE.

Améliorer le dialogue avec les Strépiñiacois (loi du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations). Chaque élu disposera d'une adresse de messagerie électronique propre à sa fonction d' élu. Le système informatique de la Commune devra permettre la capture des messages depuis le domicile de l' élu.

Permanence le samedi matin tenue par un Conseiller municipal pour recueillir les remarques, et répondre aux interrogations sur les affaires intra et extra-communales.

Refus du conflit d'intérêt. Un employé communal ne peut être Maire-adjoint dans un secteur où il est partie prenante. (Cela devrait tomber sous le sens, hélas...).

EDUCATION JEUNESSE

Pour l'avenir, c'est bien l'éducation qui doit éveiller la conscience aux futurs citoyens de la nécessité de dépasser sa propre individualité pour gérer la cité.

Créer un service civique communal voire intercommunal : embellissement, petits entretiens et projets pour notre Commune proposés à nos jeunes. En contrepartie, la Commune les soutiendra pour qu'ils puissent avoir accès à des formations telles que le brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (bafa) ou le brevet de secourisme. Service civique pour les jeunes : sécurité aux abords des écoles.

Ecoles : rattraper le retard en matière d'équipements numériques.

Rétablir le salon de l'emploi et lui adjoindre l'orientation, ou bien promouvoir et soutenir les salons d'orientation déjà mis en place aux alentours (collège, lycée, Mission Locale).

Favoriser la colocation intergénérationnelle entre jeunes et personnes seules. Aide ou conseils au logement intergénérationnel : structurer la colocation. Par le biais du CCAS : faciliter l'étude de faisabilité d'une colocation, faciliter la recherche de financements de travaux, faciliter la mise en contact entre jeunes et seniors.

Permettre à nos jeunes de s'ouvrir vers l'Europe : mise en place du dispositif *Jeunesse en action* financé en très grande partie par l'Union européenne.

Restructurer la surface sportive à proximité du Cosec Lucien Lebouc en un plateau multisports synthétique.

Mise en place de projets culturels, artistiques et sportifs dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires

Pour s'adapter au rythme biologique de l'enfant et contribuer au développement de sa curiosité intellectuelle. Après de nombreux débats et polémiques suscités par la remise en cause de l'égalité républicaine en matière d'éducation, après une phase d'expérimentation ou de report au niveau national et local, la loi nous impose de mettre en œuvre le décret du 24 janvier 2013 relatif à cette réforme.

Pour rappel, il faut réduire de 45 minutes par jour le temps d'enseignement en le remplaçant par des activités culturelles, artistiques et/ou sportives. Ces 3 heures d'enseignements en moins devront être assurées le mercredi ou le samedi matin.

Aucune décision sur le choix du jour ne sera prise sans concertation avec les parents d'élèves, les enseignants et le personnel du secteur éducatif (personnel qui n'a jamais été consulté alors qu'il est souvent en contact avec les enfants). L'éducation de nos enfants est la priorité de tous et nous nous engageons à ce qu'elle se réalise dans les meilleures conditions.

Faciliter l'éducation des arts.

Jeunesse, enfance.

Arbre de vie, arbre de naissance. Nos projets en matière de politique de la jeunesse commenceront à la naissance par un "arbre de vie" pour chaque nouveau-né strépiacais.

Etudier si le Conseil municipal des jeunes doit être réactivé, pas en tant que gadget, mais avec les adolescents, ou s'il faut trouver un aménagement avec le Conseil consultatif.

Civisme. Le Maire donnera des cours d'éducation civique aux enfants du primaire.

La cérémonie des vœux sera l'occasion de remettre solennellement leur première carte d'électeur aux jeunes majeurs.

Pour le long terme, notre Commune prendra contact avec les Communes environnantes pour réclamer à la Région l'ouverture d'un lycée supplémentaire.

Patrimoine, Histoire

Mise en valeur de notre territoire : attractivité touristique et historique. Signalétique. Entretien de notre patrimoine immobilier.

Comment donner à nos habitants l'envie de connaître notre territoire, donner envie de flâner, de valoriser notre patrimoine, de renforcer ce lien qui nous unit tous par le fait de vivre sur un même territoire qui a une culture, une histoire.

Protéger réellement le patrimoine local :

- architectural : mettre en valeur "l'église sous l'église" (l'église primitive du XI^e siècle située sous l'église actuelle, chère à notre défunt ami Jean-Luc Négellen, est un joyau que nous ne devons plus ignorer),
- aquatique et naturel (balisage et cartographie des lieux, créations d'itinéraires de promenades, réhabilitation du ruisseau des Corps-Saints),

Mettre en place une signalétique efficace pour les parkings, les lieux publics et les lieux patrimoniaux.

Mémoire et souvenir.

. Monument aux Morts : inscription du nom de Robert Pesant. Suggérer à nos artistes locaux de s'emparer de cet épisode (atelier d'écriture des seniors, théâtre, cinéma, ...) pour nous en restituer les valeurs.

. Le Maire et ses adjoints ne seront plus les seuls à saluer les porte-drapeaux : ce sera l'ensemble des élus municipaux qui feront cette démarche.

. Les commémorations à venir seront importantes cette année, les élus s'efforceront d'être disponibles auprès des écoles qui en feront la demande pour que le souvenir en reste vivant dans notre mémoire collective.

Signalétique : créer des cartes lisibles où seraient précisés nos lieux cultes avec une charte graphique identique à celles des panneaux d'information.

Entretiens : cimetière, nettoyage des rues. Le passage répétitif du camion-aspirateur dans la Grande rue doit être revu car les trottoirs restent sales, les véhicules en stationnement rendant inutiles ses passages.

Entretien nos parcs : parc de la Juine (rénovation notamment des installations sportives du parcours de promenade, absence d'éclairage), de l'Europe, les aménager (bancs).

Accessibilité de nos installations sportives : le sport ne peut être réservé qu'aux personnes valides.

Plan de circulation. Sens unique rue des Martrois jusqu'au carrefour de la Port du Gord. Revoir la question du passage des véhicules sur le boulevard des Lavandières lors des entrées et sorties des enfants.

Mise en valeur de nos vignes par une signalisation, dès l'entrée à Etréchy.

Recensement des espaces détruits ou partiellement artificialisés.

Aire de repos dans les espaces verts, bancs, attractions pour les petits. Mettre en valeur les espaces verts publics.

Développer le patrimoine végétal de la commune en créant un arboretum à l'échelle de la ville,

Veiller au choix des végétaux en sélectionnant des essences remarquables à l'occasion de chaque nouvel aménagement paysagé

Inciter les particuliers à planter des essences plus variées en intervenant au niveau des permis de construire.

Répertorier sur une carte les différentes essences d'arbres; organiser un circuit de découverte.

Aménager des espaces verts plus qualitatifs et contemporains.

Organiser des opérations «dessines-moi un jardin» pour associer les habitants d'Etréchy à la création de nouveaux espaces paysagers.

Plan des rues à l'entrée du Roussay et indiquer les sorties du domaine. Respect des trottoirs non seulement par les voitures mais aussi par les deux roues motorisées. Panneaux indicateurs signalant les parkings.

Faire réaliser un audit impartial sur les finances de la Commune (Chambre régionale des comptes ou Trésorerie).

Afin de rénover et valoriser les espaces publics : programmation pluriannuelle des investissements et des travaux. Mise en place d'un plan schéma de gestion et d'entretien pluriannuel des infrastructures communales (bâtiments, installations sportives, espaces verts et leurs équipements, optimisation de l'éclairage public, complexe sportif du stade et ses deux baraquements précaires pour le football, l'athlétisme, la course d'orientation, les écoles, le collège, réalisation de vestiaires féminins), parc de la Juine, gymnase, ...

Travaux : définir un schéma directeur pour les aménagements urbains et mettre en place un plan d'investissement.

Faire de l'enfouissement des réseaux une ligne directrice au fur et à mesure des travaux de voirie, installer systématiquement les fourreaux supplémentaires en vue de l'arrivée de la fibre optique pour le haut débit (et se battre pour qu'elle arrive rapidement vers nos zones industrielles). Valoriser l'entrée de ville et les axes structurants.

Mise en accessibilité :

- finir rapidement le "plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics (P.A.V.E.),
- aller au-delà du P.A.V.E. avec la notion de "ville lisse" ou "ville sans trottoir", en liaison avec le Conseil consultatif,
- mais aussi apporter aux représentants des associations compétentes l'attention qu'ils méritent.

Augmenter le nombre de passages piétons et faire une plus grande place aux piétons (étudier la possibilité d'élargir l'espace piéton dans la Grande rue entre les deux boulangeries par exemple) et de rendre piétonne une partie de la place de la Mairie).

Travaux prioritaires ; ils sont programmés en tenant compte des avis du Conseil consultatif.

- 1) **réhabilitation** du boulevard St Vincent (arbres malades, chaussée sans soubassement, et surtout travaux d'assainissement en instance : cf. compte rendu de la Commission urbanisme du 18/01/2014);
- 2) aire d'accueil des gens du voyage. Notre Commune, continuant de tarder à se mettre en conformité avec la loi, risque fort de se faire imposer un emplacement par l'Etat. Réexamen du dossier en demandant au Préfet un délai supplémentaire, puis consulter les habitants : ce dossier doit être réglé rapidement.
- 3) le tour de la place De Gaulle (entre la place de la Ramée et la rue St Vincent);
- 4) quartier du Vintué : avenue Victor Hugo, ou autre.

Cohérence des revêtements de voirie. Uniformiser, harmoniser le mobilier urbain et les revêtements (la Commune doit décider une bonne fois pour toute de la cohérence communale et de son image. Son mobilier (éclairages publics), la couleur de ses sols (pavés autobloquants ?) devront respecter une même couleur pour éviter un brouillage multicolore lors de travaux. Une charte sera rédigée en ce sens et imposée aux entreprises travaillant sur notre voie publique afin de remettre les lieux dans l'état initial exact.

Eclairage : il coûterait 25.000€ à la commune par an. Diagnostiquer le parc existant, enquêter dans les communes environnantes (celles de la Communauté de Communes) et voir s'il est possible de mutualiser nos besoins afin d'obtenir des prix et des services attractifs. Mise en place d'un éclairage photosensible surtout au niveau des bâtiments publics. Envisager une programmation par tranches qui s'inscrit dans la durée. Uniformisation des supports au fur et à mesure des renouvellements.

Installer des bancs publics.

Propreté : lutte contre les déjections animales : "Toutounet", rondes dissuasives.

Politique volontariste vis à vis de l'accessibilité. Apporter une attention toute particulière aux contraintes liées à la mobilité réduite et au handicap : accès aux commerces, aux services publics et aux nouveaux logements.

Réviser le plan de circulation. Favoriser l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite en impliquant les associations spécialisées dans ce domaine : trop de trottoirs inutilisables pour tous. Accessibilité : rester à l'écoute des demandes présentées par nos concitoyens et l'Association des Paralysés de France. Notion de "ville sans trottoir" ou "ville lisse" en liaison avec le Conseil consultatif.

Accessibilité : dans un premier temps, amélioration de la qualité des trottoirs.

Révision dans les plus brefs délais du plan local d'urbanisme (PLU).

Motifs de la révision :

- 1) le PLU a été insuffisamment partagé avec les Strépiniaçois,
 - 2) le Conseil municipal n'a pu sereinement en débattre (voir l'ordre du jour pléthorique du Conseil du 24 juin 2011 qui escamotait le débat),
 - 3) les participations actives des citoyens ont été rares à cause d'une mauvaise information à leur égard (il n'est pas vrai que les citoyens ne s'intéressent pas à leur Commune et une diffusion sur internet était un minimum !),
 - 4) pour un mètre ou deux de hauteur, la Commune se prive bêtement d'une extension verticale et privilégie un étalement horizontal et donc induit obligatoirement une surconsommation des terrains constructibles, des espaces naturels et agricoles,
 - 5) le commerce local est rendu impossible alors que la "Commission urbanisme" s'est unanimement prononcée (le 27 novembre 2010) pour une dérogation à l'obligation de deux places de parking, et **dézoner les lieux afin de ne pas réserver le commerce à une seule rue**,
 - 6) il n'y a rien de prévu sur les éco-quartiers, les terrains familiaux,
 - 7) les solutions alternatives (parkings vélos, transports publics surtout) doivent être très vite anticipées et mettre notre Commune en mesure de répondre à un moindre usage de la voiture pour les trajets courts à cause des hausses inéluctables du coût du carburant,
 - 8) absence d'un schéma directeur des circulations douces pour aller vers une cohérence des déplacements.
- Et pour finir : pourquoi le rapport d'enquête publique comporte en chacune de ses pages la mention "Enquêtes publiques conjointes sur le projet de PLU de Ste Geneviève des Bois", cela suggérerait-il qu'il s'agit d'un simple "copié-collé" avec le PLU d'autres communes ?

Veiller à la qualité architecturale et à l'harmonie des nouvelles constructions au niveau des permis de construire mais sans que cela soit un dogme : trop de contraintes ont l'effet inverse de celui recherché; ainsi avec le strict respect de conserver à d'anciens bâtiments leur état d'origine et le surcoût financier que cela induit, l'avenir pour certaines grandes constructions est à la ruine plus qu'à la réhabilitation.

Logements jeunes et logements des aînés; analyser les besoins des uns et des autres (pavillons trop grands et parfois inadaptés en ergonomie). Voir dans les autres thèmes ("jeunes", "aînés") l'organisation de la colocation. Aller plus loin dans la localisation des petites activités selon certaines rues et distinguer les locaux qui seront destinés à du commerce, des activités de services, ou des bureaux. Etudier ce qui peut favoriser l'accession au logement pour des primo-accédants en réhabilitant des logements en centre-ville. Faciliter la construction de logements locatifs intermédiaires.

Nous avons déjà évoqué le manque de logements d'urgence : voir notre réponse à l'association Solidarités nouvelles pour le logement Essonne (SNL) :

[\[http://etrechy.ensol.free.fr/courrierdepart_20140215-Snl-questionnaire-reponses.pdf\]](http://etrechy.ensol.free.fr/courrierdepart_20140215-Snl-questionnaire-reponses.pdf).

Engagement à disposer de deux ou trois logements pour répondre à des détresses, avec un accompagnement attentif de manière à éviter que le provisoire dure et assèche cette capacité de réaction.

COMMERCE, ECONOMIE.

En concertation avec les commerçants qui le souhaitent, mise en place de places de stationnement spécifiques (type "arrêt 10 minutes"). Contrôles réguliers (et pas de temps en temps tous les six mois) du respect des places en "zone bleue" et dotation de suffisamment de matériel moderne (numérisation des amendes) à la Police municipale-intercommunale pour effectuer ces contrôles. Utiliser les nouveaux outils tels le "contrat de revitalisation commerciale".

Le marché a été évoqué par tous les candidats, et nous-mêmes (en 2008 et 2009) étions favorables à un changement de lieu. Mais qu'en pensent les commerçants ? Les habitants de la Grande rue ? Nous n'en excluons pas l'hypothèse mais nous ne préférons pas nous avancer sans être sûrs que cela soit pertinent.

Tourisme. Etudier l'intérêt pour notre Commune de la création d'une aire d'accueil pour les véhicules de loisirs.

Amélioration de la signalisation (commerces, parcs, ...).

Prendre en compte le vieillissement de la population en évaluant les besoins des séniors (entreprises multiservices, aide aux aidants).

Cet aspect économique n'est pas assez mis en valeur alors qu'il représente un potentiel réel, local et sûr. Faire face à la montée de la dépendance et s'adapter au vieillissement : il faut anticiper, avec nos capacités, sur le sujet sans attendre que l'Etat ne se décide à prendre enfin des mesures qui dépasseront la mise en place habituelle de missions, puis celle de conseils et celles de nouvelles conférences.

Favoriser le maraîchage.

Favoriser sur notre Commune la tenue de stages et d'opérations de formation plutôt que des stages éloignés.

Etre soutien et/ou créateur d'animations commerciales et artisanales.

Elargir les tranches du quotient familial pour plus de justice sociale.

Insérer des clauses sociales dans tous les marchés publics de la ville.

Créer un espace de solidarité : accueil des associations et des structures caritatives. Aide à l'amélioration de l'habitat.

Aide ou conseils au logement intergénérationnel : structurer la colocation. Par le biais du CCAS : faciliter l'étude de faisabilité d'une colocation, faciliter la recherche de financements de travaux, faciliter la mise en contact entre jeunes et seniors.

En plus de la Maison des Anciens qui œuvre pour de nombreuses activités, création d'un lieu d'échanges, de rencontres et d'informations avec animateurs, débats, expositions.

Création d'ateliers d'écriture, de lecture, de sport en possible partenariat avec des associations et des collectivités.

Proposition de rencontres régulières avec les professionnels de santé pour s'informer sur le maintien à domicile.

Etudier le projet d'une maison de santé avec les professionnels concernés (partage de locaux, accès plus facile des patients). Un des buts est de mettre un local à la disposition de praticiens qui sont absents d'Etréchy. Là aussi si le besoin est avéré, il faudra peut être envisagé des états généraux de la santé pour faire sereinement le point.

Social.

Favoriser la création d'une antenne du "Pôle économie solidaire" d'Etampes dans notre centre-ville; blanchisserie, paniers de légumes, notamment, élargiraient une offre de services, mais cela permettrait aussi aux Strépiniaçois qui en auraient besoin de faciliter leurs contacts avec les différents outils d'insertion existants au sein de Pôle.

"Aider les aidants". Permettre aux familles, qui pratiquent (en silence et sans jamais rien réclamer) l'intergénérationnel, d'avoir des aides ponctuelles : combien de personnes ne peuvent sortir de chez elles parce qu'elles hébergent une personne âgée ou handicapée ? (avec un axe prioritaire : la personne valide seule aidante). Il n'est pas question de créer une structure lourde mais juste de permettre un dépannage pour une évacuation : l'intergénérationnel à haute dose est lourd, il est indispensable d'anticiper ces situations qui vont devenir de plus en plus fréquentes, cette solidarité est fragile, elle doit être protégée et facilitée pour retarder le plus possible le départ en maison de retraite.

L'angle communautaire est à privilégier car les solutions nécessitent une bonne et solide organisation.

Par ailleurs, des handicaps n'ont aucune visibilité, et souvent les structures d'aide spécifique sont très éloignées. Le pôle associatif et solidaire doit être un lieu où les familles viennent échanger et, pourquoi pas, y trouver un nouvel espoir d'améliorer leur vie quotidienne.

Favoriser la communication des anciens et des jeunes (famille monoparentale : 60% de séparation en région parisienne).

Aînés, seniors.

Conférence/entretiens "apprendre à vieillir" ou plutôt "bien vieillir".

Impact des nouvelles technologies (domotique, télésurveillance, formation des seniors).

Remise à niveau sur le code de la route.

Permettre la diversité des lieux de réunion dans notre Commune, pour éviter les longs déplacements (difficiles pour certains soit par manque de véhicule, soit par l'éloignement à pied).

Comment remédier à la catastrophique rénovation de la salle Jean Monnet qui n'a rien ajouté en disponibilité de locaux, au contraire.

ENVIRONNEMENT, CADRE DE VIE

Engager Etréchy dans le développement durable et mettre en place un Agenda 21 (en prenant rapidement l'attache du Conseil général).

Etre support et acteur des actions environnementales (couloirs aériens, RN 20, ...).

Continuer nos mobilisations (car il n'y a pas de fatalité à subir des nuisances : voir notre excellente "tribune d'avril 2012") pour défendre l'environnement :

http://etrechy.ensol.free.fr/mairie-tribune_EES_20120400.pdf

Et soutenir avec vigueur les associations telles le Forum Sud Francilien contre les nuisances aériennes, l'association A10 gratuite, l'Association de Défense de la Santé et de l'Environnement de St Escobille (ADSE), etc.

Pour les nuisances aériennes, nous ne pouvons nous contenter d'une attente quasi religieuse de voir l'avènement du "ciel unique européen" (sesar); nous nous tiendrons à ces engagements :

- ne sont pas négociables l'interdiction des vols de nuit, le plafonnement du nombre de vols à Orly,
- soutient aux associations pour leur permettre de se doter de moyens d'expertise indépendants pour sortir de l'ignorance.

Voir : http://etrechy.ensol.free.fr/courrierdepart_20140315-ForumSudFrancilien-Fsfca.pdf

Bruit.

Matériel des policiers municipaux : sonomètre.

Que 200 personnes en avion en gênent 200.000 n'est pas plus tolérable qu'une personne en deux roues qui en gêne 1.000.

Réduction des publicités. Pourquoi notre fermier nous abreuve de publicités pour prendre une assurance compteur ? C'est la double peine : nous payons une première fois ses publicités et leur acheminement, et une deuxième fois en jetant la publicité ! Et s'il y a une occasion de limiter la publicité, c'est bien là !

Eau.

L'eau est une richesse à préserver, et cette ressource est coûteuse.

Entretien du réseau d'adduction d'eau : notre collectivité locale devra mettre en place tous les outils de gestion et d'économie (plan précis des conduites dans la Commune notamment pour aider à la détection rapide des fuites); les moyens de vérification de la part des agents communaux seront renforcés. Mise en valeur du ruisseau des Corps-Saints.

Energie.

Diagnostic thermographique, diagnostic de performance énergétique.

Amélioration de l'habitat : dispositif "habiter mieux" (économie d'énergie). **Sensibiliser et communiquer sur les réglementations thermiques des bâtiments : diagnostic énergétique pour les bâtiments publics et les particuliers qui en feront la demande.**

Déchets, ordures ménagères.

Mieux gérer nos déchets : une collecte adaptée.

Se préparer au passage à la redevance d'enlèvement des ordures ménagères incitative (reomi). Etudier la mise en place de containers enterrés par quartier **selon le type d'habitat** (intérêts : organisation de l'enlèvement des ordures ménagères plus souple pour le prestataire, et pour nos concitoyens : dépose adaptée aux besoins et meilleure hygiène). Il n'est pas acceptable de voir une baisse du nombre de collectes sans la moindre amélioration du service rendu aux citoyens.

Nous nous engageons à privilégier la commodité et l'incitatif au coercitif. Les solutions de recyclerie, ressourcerie, déchetterie sont des alternatives qui ne peuvent être ni balayées d'un revers de main, ni admises comme la panacée : ces pistes doivent être étudiées sereinement, sans dogme ni présupposé. Leur coût, leur

rentabilité et l'intérêt par rapport aux dépôts sauvages feront l'objet d'un débat public.

Respecter attentivement la qualité du tri sélectif dans tous les bâtiments publics et lors des manifestations dans nos équipements publics. Transparence des chiffres du recyclage : ils seront accessibles à tous : qu'y a-t-il à dissimuler ?

Transports.

Transports publics. **Politique volontariste vis à vis des transports publics. Améliorer l'information sur les transports collectifs existants : plans, fiches horaires et enquête sur l'utilisation des bus.** (Voir dans le chapitre "Information" le rôle de l'«application»). **Développer le covoiturage, en créant des points spécifiques.**

Communiquer sur les réseaux de bus existants.

Faciliter l'utilisation des transports collectifs : information et accompagnement.

Ligne C : mobilisation sur la régularité. Diagnostic à faire sur les usagers du parking de la Gare.

Cartographier les lignes de bus qui traversent la ville de la même manière que pour Paris (mais aussi d'autres villes plus petites comme Ollainville) sous forme de mini-carte et de panneaux dans la ville.

Pour le long terme,

- saisir, avec les communes proches, le Syndicat des transports d'Ile de France (Stif) pour envisager la création d'une nouvelle gare entre notre Commune et celle d'Etampes,
- entamer une démarche d'analyse de l'état des bus qui circulent, de la disponibilité de bus à énergie "propre", de relais avec le bus communal (Communauté de Communes : type de matériel, mutualisation, prêts, location entre communes).

Travailler sur l'idée du transport à la demande (TAD), le covoiturage entre adultes et pour le transport des enfants, location de 2 roues, voiturettes.

La ville : "pédibus", retracer et signaler les chemins de promenade, en s'appuyant sur l'existant, et proposer des parcours qui passent par les jardins publics, les lieux de halte comme le parc derrière la Villa Montplaisir (bancs), le tracé du ruisseau des Corps-Saints. Entretien des chemins ruraux.

Stationnement, état des routes, signalisation, fluidité du trafic, les alternatives au tout auto.

Pourquoi ne pas envisager la restructuration de certains endroits comme la route qui sépare le lavoir de la PMI ?

Analyse sur la gare de la mission Sud-Essonne : pourquoi n'est-elle pas mise en valeur ?

Circulation douce ou pistes cyclables : quel intérêt d'avoir une piste cyclable qui termine sur la RN 20 ? Toute autre solution aurait été plus intelligente. Nous nous efforcerons de rendre un peu de cohérence au chapitre pistes cyclables.

Favoriser une meilleure utilisation du vélo par des parkings adaptés et par la création de zones piétonnières alternées.

Mettre des panneaux de limitation. Ralentisseur en creux (et non en bosse) pour gêner les vitesses excessives. sur certains trajets : pendant un an, incitation à la prudence : affichage, rendre compte des résultats stockés dans les panneaux pédagogiques. Si les progrès sont insuffisants, étude d'autres solutions, type chicanes, sanctions. Comportements agressifs, heureusement peu nombreux, ils sont sources de malaise pour les plus fragiles des citoyens. : ces comportements seront sanctionnés de manière exemplaire.

Utilisation de l'espace parc de l'Europe (espace fermé la nuit) pour mettre en œuvre des "installations" sur les thèmes du "développement durable" pour tous les publics.

Restauration scolaire : aller plus volontairement vers le bio et les productions locales.

Approvisionnement en produits frais/bio auprès des producteurs locaux ou de proximité, voire des jardins d'insertion (ou création de jardins familiaux). **L'avantage sera de disposer de repas équilibrés et de contribuer au développement de l'économie locale** (en tout cas circuits alimentaires les plus courts possible).

Récupération et revente des fleurs et oignons; récupération de certains déchets (exemple copeaux de bois pour paillis).

Plan d'eau au parc de la Juine pour l'initiation à la pêche.

Etudier la mise en place d'un service d'échange locaux et d'échanges de savoirs.

Préservation environnementale et amélioration de notre cadre de vie. Notamment, grâce à des campagnes de sensibilisation et à des actions participatives auprès des citoyens.

Municipalité : diagnostics énergétiques des bâtiments institutionnels et publics (Mairie, Salle Jean Monnet, Gymnase, Ecoles).

Favoriser la création d'une association qui se consacrerait à un atelier de réparation (vélos, ordinateurs, etc.).

Créer des thématiques de fleurissement, reboisement par quartier, travailler avec les personnels communaux des serres d'Etréchy, étendre à l'intercommunalité cette compétence.

SECURITE

Sécurité pour tous, ensembles et solidaires.

Formation aux risques sanitaires et industriels.

Des cours de secourisme gratuits pour tous avec des horaires adaptés de manière à ce que beaucoup de nos concitoyens puissent porter secours (après-midi pour les retraités, soirée ou samedi matin pour les plus jeunes). Stages pour les agents communaux.

Plans d'alerte en cas de catastrophe et exercices : nous sommes sur des trajets de transports potentiellement dangereux (RN20, voie ferrée, avions), sommes-nous prêts à faire face à un accident majeur (structures d'accueil, capacité d'hébergement, moyens techniques et humains) ? Exemple : que faire si un jour notre propre maison brûle si nous n'avons pas d'attache familiale à proximité ?

But : se réapproprier notre espace commun de vie, qu'il ne soit plus perçu comme une source continue de dangers ou d'agressions, mais comme un lieu où la collectivité apporte de la protection.

Révision du plan de circulation et accès sécurisé des écoles. Deux emplois d'ASVP (Agent de Sécurité de la Voie Publique) au titre des emplois d'avenir, ou du dispositif "L'Etat en partage".

Le but étant qu'au terme de notre mandat, tous les abords de nos écoles fassent l'objet d'une présence humaine dissuasive des comportements inciviques.

Mise en place du dispositif *Voisins Vigilants* afin de signaler tout problème et de rendre service (visites et courses de proximité).

Cambriolages : communication des chiffres de la délinquance dans le bulletin municipal. Voir sur ce sujet les raisons de notre colère expliquées dans notre tribune de février 2014 :

http://etrechy.ensol.free.fr/mairie-tribune_EES_20140207.pdf

Pour EES, ce genre de cachoterie n'aboutit qu'à une chose : alimenter de fantasmes sécuritaires la bête encore endormie. Inaccessible étoile, la transparence, nous la réclamons depuis bien longtemps, pour mémoire : depuis 2008 et 2009 !

Ne pas s'arc-bouter des règles urbanistiques obtuses et dépassées qui empêchent les gens de rentrer leur véhicule chez eux par exemple...

CULTURE COMMUNICATION INFORMATION FESTIVITES

Le plaisir d'apprendre et de transmettre doit être soutenu par une municipalité impliquée, car la culture est avant tout un moyen de se retrouver.

Améliorer l'information sur les événements et promouvoir les artistes locaux. Etendre les compétences de l'intercommunalité dans ce domaine.

Créer une application «Etréchy» pour téléphone mobile : infos pratiques, culturelles et sportives pour optimiser l'agenda communal. Disposer d'un agenda rapidement accessible ("application") pour permettre une plus grande réactivité avec le service communication (ne plus répéter le type d'erreur commise lors de la 1ère nuit des Conservatoires : cet évènement était programmé le 31 janvier dernier mais non annoncé dans le mensuel «Vivre à Etréchy» paru le 18 janvier).

Le lien dans la collectivité. Favoriser l'émergence des talents. Faire du kiosque à musique un lieu de divertissement vivant en y organisant des concerts. Les seules contraintes imposées aux groupes musicaux : niveau sonore limité, inscription en Mairie trois jours francs avant la prestation.

Renforcer l'offre de service public de notre Communauté de Communes Entre Juine et Renarde par un élargissement de ses compétences : culture (dont médiathèque intercommunale), partage d'informations, de festivités, d'itinéraires touristiques, d'emplois.

Créer des semaines à thèmes autour de la poésie, de la peinture, de la chanson française, par exemple en déclinant localement les campagnes nationales. Participer à des évènements culturels départementaux : Festival au Sud du Nord; Toiles de l'Essonne.

Etendre le rayonnement du Conservatoire et celles des autres formations musicales dans toute l'intercommunalité Entre Juine et Renarde. Permettre ENFIN une synergie entre les différentes branches musicales locales d'Etréchy.

Fête de la musique. Décentraliser en cas de beau temps : installer une estrade à certains points stratégiques de la Commune disponibles aux amateurs.

Fête des Cocus : ne plus l'attacher au grand week-end de Pentecôte qui est une occasion pour beaucoup de s'évader avant les congés d'été, mais l'étendre sur une semaine avec animation commerciale. Pour la préparer : réunion annuelle avec les Présidents d'association, essayer de varier les activités (concours gâteaux garçons/filles), "12 heures de marche", ...

Fêtes de fin d'année : revoir la répartition des décorations lumineuses.

Information.

Développer les outils existants de communication autour des évènements culturels

Mettre à l'honneur les artistes/ groupes locaux : salons, expositions, concerts, interventions dans les écoles et/ou collège.

Site internet : numérisation des délibérations (comme le fait bénévolement EES depuis 2008 !); vu la quantité de documents à saisir, nous nous fixons l'objectif d'avoir numérisé les délibérations jusqu'en 1981 d'ici la fin de notre mandat.

Mise à disposition (sur le site de la Commune) de tous les rapports réalisés pour le compte de la Commune : nombre de rapports commandés et payés par chaque Strépiniaçois, réalisés par des cabinets d'études n'ont même pas été remis aux élus.

Donner un contenu plus consistant, informatif et réactif au bulletin municipal «Vivre à Etréchy» :

- exemple : articles d'information et de débat sur les économies d'énergie, le tri...
- en faire un objet ouvert sur toute la Commune et pas seulement un objet de propagande de la municipalité centré sur la binette de tel ou tel Maire-adjoint.
- lettre hebdomadaire d'informations par messagerie.

Semaine de la chanson française, de la poésie et de la peinture. Avec les commerces et les Strépiniaçois qui le souhaitent, organiser une manifestation où, par exemple, les vitrines des commerces et nos fenêtres accueilleront des œuvres d'artistes.

Enfance. Piste "Planète mômes"; site : "<http://planetemomes.fr/>".

Musique : Apporter un appui vigoureux au salon "Arts XXIè" (19 au 21/04/2014).

Etudier avec les autres Communes de la Communauté les pistes permettant de mutualiser les spectacles.

Aînés. Créer des ateliers lecture et écriture pour nos anciens : proposer des thèmes qui après réflexion seront discutés dans les 15 jours qui suivent à tous les participants. Ceci se pratique dans des communes plus restreintes que la nôtre.

Radio/télévision sur internet : étudier la possibilité de diffuser les Conseils municipaux et communautaires sur internet.

Trouver la meilleure solution pour doter notre Commune d'un équipement culturel et associatif performant. La Villa Monplaisir : en faire une maison des associations avec une éventuelle relocalisation de la bibliothèque et la création d'un syndicat d'initiative.

Bibliothèque :

possibilité de consulter le fonds documentaire de la bibliothèque de chez soi,

élargir ses horaires d'ouverture pour répondre aux besoins de chacun,

et la diriger, en concertation avec ses bénévoles, vers un aspect médiathèque intercommunale.

Maison des anciens ouverte quotidiennement, faire venir les anciens, partager le parc avec la garderie, la crèche... Favoriser l'intergénérationnel par l'organisation de rencontres hebdomadaires.

VIE ASSOCIATIVE

Convoquer des états généraux des associations pour en finir avec un certain mépris, remettre à plat, si besoin, les relations entretenues avec la Commune, et dans un climat apaisé, sans snobé qui que ce soit du fait de son activité, sortir des discours péremptoires ou moralisateurs.

Créer un véritable dialogue avec nos associations pour leur redonner un second souffle et leur dédier un espace de travail : étudier la création d'une maison des associations.

Etréchy, ensemble et solidaires s'engage à soutenir et à assurer la pérennité des associations et des structures existantes. Repas annuel des associations (le jour du marché de Noël et le Noël des assos'; avec trois personnes par association : Président, Trésorier, Secrétaire).

Rencontrer les associations, individuellement, pour comprendre les attentes, tenter de créer une entraide, des manifestations communes comme, la galette, les spectacles de fin d'année....

Créer un pôle associatif et solidaire en mettant :

- des moyens adaptés (locaux et outils adéquats, bureautique notamment) à la disposition de nos associations.
- un espace de solidarité disponible aux structures caritatives.

Etréchy
ensemble et solidaires
"72 mois heureux"
le programme
d'«Etréchy, ensemble et solidaires»
15 mars 2014.

... en avant pour la victoire afin que VIVE ETRÉCHY !

--0--

Il faudrait essayer d'être heureux, ne serait-ce que pour donner l'exemple. Prévert.

Version corrigée du 24/03/2014./.